



Technip  
89, avenue de la Grande Armée  
75.016 Paris

Paris le 2 septembre 2010

Objet: Sapar vs. Technip France

Lettre à l'intention de Monsieur Jean-Claude AUGE, Président de SAPAR

Cher Monsieur,

Je confirme par la présente que, dans l'affaire citée, en objet, Technip France a toujours été désireuse de trouver une issue transactionnelle à ce litige ; et ; ce depuis son origine en 1993.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ian Kayanakis  
Vice President, Group Legal Division  
Technip